

## Calvados. Éoliennes au large de Courseulles : deux ministres interpellées

<https://www.ouest-france.fr/normandie/courseulles-sur-mer-14470/calvados-eoliennes-au-large-de-courseulles-deux-ministres-interpellees-89da0d44-cab0-11eb-ac72-70abdfa83133>

**En soutien aux pêcheurs, la députée européenne et conseillère départementale du Calvados, Stéphanie Yon-Courtin, demande aux ministres Annick Girardin et Barbara Pompili davantage de précisions sur l'impact de ce futur parc éolien.**

Publié le 11/06/2021 à 18h47 (Edition du 12 juin 2021)



*Stéphanie Yon-Courtin. | D. R.*

**« Au-delà de l'impact visuel de ce parc éolien, au large du sanctuaire des plages du Débarquement, les pêcheurs de Courseulles sont extrêmement inquiets de ses conséquences sur la pêche. »**

Dans un courrier, adressé aux ministres de la Mer, Annick Girardin, et de la Transition écologique, Barbara Pompili, la députée européenne et conseillère départementale du Calvados, Stéphanie Yon-Courtin, fait part de son soutien aux pêcheurs face à ce projet dont le chantier doit démarrer.

Les 64 éoliennes seront installées à 10 km au large de Courseulles, 12 km d'Arromanches et 19 km de Port-en-Bessin. **« Nous soutenons la démarche des pêcheurs qui souhaitent qu'une concertation soit organisée avec le futur exploitant du parc éolien, précise Stéphanie Yon-Courtin. Toutes les études d'impact doivent leur être fournies avant que ne débutent les travaux. »**